

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Prix des Grandes-Ventes est organisée par le Véloce club eudois & breslois sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le **Samedi 5 Mai 2018**

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories 1-2-3-Juniors - Pass'open. Elle est inscrite au calendrier régional et décernera le titre de champion de seine-maritime des Elites Seniors & Espoirs

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux coureurs des catégories 1-2-3-Juniors - Pass'open, en équipe ou individuel

ARTICLE 4. RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

Véronique Blondeau, 33 rue Léo Lagrange, 76260 Eu

06-07-67-88-98 – veronique.blondeau@wanadoo.fr

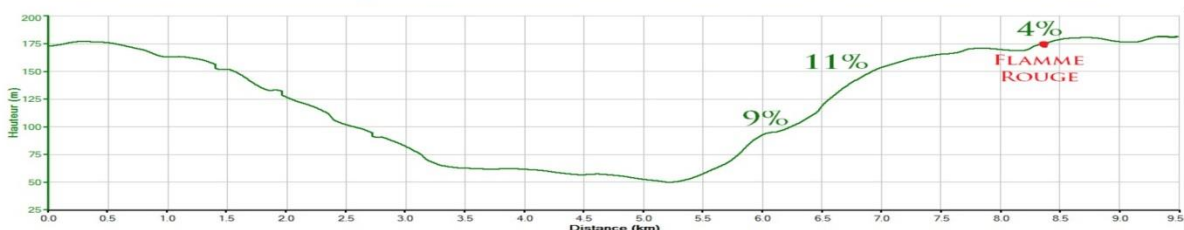
Thierry Bonhomme, 2433 Grande Rue 76950 les Grandes-Ventes

06-16-81-61-39 - thierrybonhomme1@sfr.fr

ARTICLE 5. LE CIRCUIT

Les Grandes-Ventes (rue du colonel Deloeil) – Rue de St Vaast (D22) – Val de Ricarville (D298) – Côte du puit à pétrole (D1B) – Les Grandes-Ventes (rue des hotelets, D1B) – Les Grandes-Ventes (retour rue du colonel Deloeil)

Circuit de 9,8kms à parcourir 12 fois soit 118kms (itinéraire détaillé sur fichier joint)



ARTICLE 6. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le Samedi 5 Mai à partir de 12h15, rue du colonel Deloeil, au niveau du pôle Départ/Arrivée aux Grandes-Ventes.

Réunion DS, 13h00 salle des boutons d'or derrière le podium.

ARTICLE 7. LE DEPART et ARRIVEE

DEPART à 13h45 podium protocolaire, rue du colonel Deloeil (départ réel sur la ligne sans départ différé)

L'ARRIVEE est prévue aux alentours de 16h45 même endroit.

ARTICLE 8. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz. Prévoir des radios

ARTICLE 9. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le véloce club eudois & breslois au moyen de 3 voitures.

ARTICLE 10. Informations aux coureurs

L'information sera assurée par 1 moto ardoisier et 1 moto infos

ARTICLE 11. SPEAKERS

Michel Aillard (Speaker Course) & Christophe Prévost (Animations Jeux & Sponsors)

ARTICLE 12. FLECHAGE

Panneaux aériens + fléchage au sol

ARTICLE 13. PHOTO FINISH

Moyens techniques Caméscope + appareil photo

ARTICLE 14. CLASSEMENTS INFORMATIQUES

VC Eudois & Breslois

ARTICLE 15. PARKING COUREURS

Route de St Vaast (Parking école + maison de retraite)

Parking salle des fêtes (Derrière la mairie)

Rue du colonel Deloeil (Parking Cantine + école)

ARTICLE 16. PARKING VEHICULES OFFICIELS

Parking à proximité podium protocolaire

ARTICLE 17. DEVIATION VEHICULES AUTRES QUE VEHICULES COMMISSAIRES, OUVREUR ET BALAI

Dernier tour, 300m avant l'arrivée, aller droit au niveau du stade, ne pas effectuer les deux virages successifs au niveau du stade – Retour par la D915 puis l'église.

ARTICLE 18. SERVICE MEDICAL

Ambulances Ventoises - 02-35-85-09-90 – Pompiers 112 ou 18

ARTICLE 19. HOPITAUX PROCHES

Centre Hospitalier de Dieppe (Avenue Pasteur) – Tél. 02-32-14-76-76

Centre Hospitalier de Neufchâtel en Bray (Route de Gaillefontaine) – Tél. 02-32-97-56-56

ARTICLE 20. SECURITE

10 motards civils et 18 signaleurs à pieds

ARTICLE 21. MODALITES DE RAVITAILLEMENT


Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, le ravitaillement sera autorisé du 50^{ème} kilomètre jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.


ARTICLE 22. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

ARTICLE 23. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

 Le classement individuel du jour

 Le classement des points chauds

Attribution des points à chaque passage : 5 – 3 et 1 point

Classement sur ligne d'arrivée

Fin du 1^{er} tour : Km 9,8


Fin du 7^{ème} tour : Km 68,6

Fin du 3^{ème} tour : Km 29,4

Fin du 9^{ème} tour : Km 88,2

Fin du 5^{ème} tour : Km 49

Les primes au général : 100€ - 60€ - 40€ (Maillot au 1^{er} du général)

 Le classement du meilleur grimpeur

Attribution des points à chaque passage : 5 – 3 et 1 point

Classement sur ligne du meilleur grimpeur

Au 2^{ème} tour : Km 17,6

Au 8^{ème} tour : Km 76,4

Au 4^{ème} tour : Km 37,2

Au 10^{ème} tour : Km 96

Au 6^{ème} tour : Km 56,8

Les primes au général : 100€ - 60€ - 40€ (Maillot au 1^{er} du général)

 Souvenir Jean-Pierre Ossent

Au 9^{ème} tour : Prime sec de 50€ au 1^{er} sur la ligne

+ Primes surprise sur différents pelotons pendant l'épreuve : Drapeau agité au bout de la ligne droite

ARTICLE 24. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Grille 427 / 20 (86€ - 64€ - 51€ - 43€ - 34€ - 30€ - 24€ - 19€ - 13€ - 8€ - 7€ - 6€ - 6€ - 6€ - 5€ - 5€ - 5€ - 5€ - 5€ - 5€) en fin d'année

+ le jour de l'épreuve 320/5 (120€ - 90€ - 60€ - 40€ et 20€)

Classement prix Equipes : 120€ - 90€ et 60€ sur trois hommes.

Champion de Seine-Maritime Elite : 40€

Champion Espoir de Seine-Maritime : 30€

1^{er} espoir : 40€

2^{ème} catégorie : 40€

3^{ème} catégorie : 30€

Juniors : 30€

Départementale : 20€

1^{er} eudois : 20€

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1747€

ARTICLE 25. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu «salle des boutons d'or, rue du colonel Deloeil » derrière le podium.

ARTICLE 26. PROTOCOLE PODIUM

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

🏆 Les 3 premiers du classement individuel de l'épreuve

🏆 Le Champion de Seine-Maritime Senior Elite

🏆 Le Meilleur Grimpeur

🏆 Le Vainqueur Points chaud

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 27. REMISE DES PRIMES ET SUITE PROTOCOLE

Salle des fêtes, derrière la mairie, 45min après l'arrivée.

ARTICLE 28. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 29. COMMISSAIRES DE COURSE

Arbitre : Couturier D.

Arbitre : Desforges P.

Arbitre : Couturier L.

ARTICLE 30. DOUCHES ET TOILETTES

Salle Paul Godefroy, 2 douches communes.

WC salle P. Godefroy + toilettes publics (à gauche menant à la salle P. Godefroy)

ARTICLE 31. FRAIS DE DEPLACEMENT

Selon éloignement, nombres de coureurs par équipe & niveau du club, contactez Mr Bonhomme Thierry au 06-16-81-61-39